Le Petit Journal d' Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - SEPTEMBRE 2013 N°21

Édito

Auvillar, classé parmi les « plus beaux villages de France » : cette image nous amène, chaque année de plus en plus nombreux, des visiteurs amoureux de notre patrimoine et de notre art de vivre. Nous nous devons de les accueillir de la meilleure manière qui soit et en cela nous pouvons compter sur l'Office de Tourisme, les musées, les commerçants et les associations.

Nous développons le tourisme culturel : en moyenne 186 personnes sont entrées chaque jour à l'office de tourisme au mois de juillet. Les expositions à la Chapelle du Port, les concerts sous la halle ou en l'église Saint Pierre, les balades nocturnes du mardi attirent de plus en plus de curieux et de connaisseurs.

Mais ne négligeons pas nos habitants qui, avec nos voisins ont pu participer aux traditionnelles fêtes locales et échanges : Saint Noé, « Bretons », Canine, Semaine Musicale, fête du 15 août au Port avec son feu d'artifice, qui, cette année a eu un énorme succès. Sans oublier les gourmands qui emplissent les tables lors des différents repas organisés par la « Halle aux grains ».

Merci à tous les présidents et membres de nos associations qui encadrent et animent notre village tout au long de l'année.

Je crois que tout visiteur repart de notre cité avec un bon souvenir, une bonne opinion.

Les pèlerins, qui après une halte à Auvillar reprendront le chemin vers Compostelle garderont le souvenir de la fresque qui leur est dédiée en haut de la rue de la Sauvetat à l'angle de la rue Saint Jacques. Fresque créée à l'initiative de Cherryl Fortier du VCCA avec les élèves du CM de Mlle Galan. Félicitations et merci à vous.

De son côté le Conseil municipal continue sa mission. La réfection des rues Saint Etienne et de l' Argenterie est en cours, puis les voies des Hautes Peyrères et Lanse. La restauration du chœur de l'Eglise Saint Pierre est terminée, vont suivre les retouches sur trois vitraux. Par contre, le plus long reste la restauration du retable. Un travail méticuleux qui prend beaucoup de temps, son retour toujours reporté, est annoncé pour la fin de l'année.

En conclusion, avec beaucoup d'implication, tous les bénévoles, sérieux et motivés rendent notre vie plus agréable et participent à un bilan toujours positif. Je ne peux que vous encourager à continuer...puisque c'est le maire qui reçoit les compliments.

Cependant, dans un contexte national et international difficile, il serait bon que chacun d'entre nous, habitant de notre beau village, nous nous posions les bonnes questions. Ecoute, dialogue, tolérance nous permettraient, peut-être de dépasser nos « petites inquiétudes » individuelles.

Michel DELRIEU

CONSEIL MUNICIPAL 13 MAI 2013

EGLISE ST-PIERRE RESTAURATION DU CONTREFORT :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la réalisation de travaux sur le contrefort nord ouest du clocher de l'église Saint-Pierre. (purge et blocage des éléments instables)
Cette première tranche de travaux a été évaluée à 2 548 € HT par l'entreprise CORD'SYSTEM .
Après déduction des subventions, la part restant à la charge de la commune s'élève à 319 €.

SUBVENTIONS COMMUNALES ALLOUÉES AUX PARTICULIERS POUR LA REFECTION DES FACADES :

Une subvention a été attribuée à :
- Mr Laurent CAUWEL pour son habitation sise 37, Rue de la Sauvetat d'un montant de 800 €
- Mr Alain CAGNATI pour son habitation sise 48,Rue de la Sauvetat d'un montant de 444 €

TRAVAUX DE MISE HORS D'EAU DE L'IMMEUBLE RUE DE L'HORLOGE :

La Commune est propriétaire depuis le 7 mai 2013 de l'immeuble sis 6, rue de l'horloge.
Sa toiture s'est effondrée et les maçonneries sont fortement fragilisées par les infiltrations d'eau sur la tête des murs. Pour mettre fin durablement au péril des travaux de mise hors d'eau doivent être entrepris dans les plus brefs délais.
Une consultation a été lancée et après analyse des propositions financières l'offre de l'entreprise Gérard CAGNATI d'un montant de 16 251 € HT a été retenue. Les travaux devraient débuter à l'automne.

EXPOSITIONS 2013 CHAPELLE DU PORT :

La commune prendra en charge la réalisation des affiches (dépense plafonnée à 108 € TTC) et participera aux frais d'organisation du vernissage à hauteur de 60 € (forfait) sur présentation d'une facture d'un commerçant auvillarais.

GLISSEMENT DE LA FALAISE :

Un courrier a été adressé à M. le Préfet de Tarn et Garonne afin de lui faire part de notre inquiétude suite aux éboulements de la falaise intervenus depuis le début de l'année.

TRAVAUX D'ISOLATION A LA SALLE DES FÊTES – FINANCEMENT

Ont été allouées à la Commune :
Une subvention de l'Etat au titre de la DETER 2013, d'un montant de 24 662 €, représentant 40% du montant des travaux évalués à 61 657 € HT.
Une subvention du Conseil Général d'un montant de 3 720 € (1 860 € X 2).

CONSEIL MUNICIPAL 18 JUILLET 2013

VITRAUX DE L'EGLISE :

Le Conseil Municipal décide d'engager en urgence la restauration et la protection du vitrail latéral et des deux vitraux du chevet.
Le devis de l'entreprise Bernard QUEYREL de MONTAIGU DE QUERCY s'élève à 7 996.10 € HT.
Après déduction des subventions, la part restant à la charge de la commune s'élève à 800 € HT.

TRAVAUX DE RESTAURATION DES ENDUITS ET DES DECORS PEINTS DANS LE CHŒUR DE L'EGLISE :

Les premiers sondages ont permis de mettre au jour la présence d'un décor attribuable à la fin du 16° début du 17° sur le chevet, un décor qui recouvre un faux appareil (15°siècle) ainsi qu'une fausse coupe de pierre (médiéval).
L'architecte suggère, en accord avec le responsable de la D.R.A.C. :
- de dégager le décor du XVII° siècle de qualité exceptionnelle et qui apparaît très complet et bien conservé car, même si celui-ci restera masqué par le retable, sa mise au jour participera à la connaissance de l'édifice
- de dégager les éléments sculptés : chapiteaux et clefs de voûte, très empâtés par les badigeons successifs.
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'approuver le montant des travaux supplémentaires qui s'élève à 15 463 € HT. Ces travaux seront subventionnés au taux de 80%.

CHANGEMENT DE LA TABLE D'ORIENTATION :

Le devis de l'entreprise EMPREINTE d'un montant de 6 099.08 € HT a été approuvé.
M. le Directeur du CNPE de GOLFECH devrait allouer une aide de 500 €.
Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de la Commune de Communes des Deux Rives une subvention la plus élevée possible.

REFECTION TERRAIN DE FOOT :

A la demande de la nouvelle équipe dirigeante, un devis a été demandé auprès de différentes sociétés pour la régénération du terrain de sports.
La meilleure offre est celle de l'entreprise ISS de CASTANET. Elle s'élève à 4 978 € HT.
Une aide de la communauté de Communes des Deux Rives sera accordée au taux de 40% du montant HT des travaux.

TAXE ASSAINISSEMENT AU 1ER JANVIER 2014:

Le service assainissement est financé principalement par une redevance assainissement, dont le montant est payé par l'usager. Elle comprend une part fixe et une part variable en fonction de la consommation d'eau.
Afin de sensibiliser les usagers aux économies d'eau le décret 2007-1339 , impose aux collectivités que la part fixe payée par le consommateur, pour une consommation moyenne de 120m3, ne représente pas plus de 40% du montant de sa facture.
A ce jour la part fixe représente 68% du montant de la facture.
Le Conseil Municipal décide :
De ramener la part de fixe de 50 € à 32,50€ HT
De fixer la part variable à 0.41€/m3 au lieu de 0,20 €/m3

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES EN VUE DES ECHEANCES ELECTORALES DE MARS 2014 :

La Loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales prévoit de nouvelles règles relatives au nombre et à la répartition des sièges des communes au sein des conseils communautaire, destinés à s'appliquer après le prochain renouvellement des conseils municipaux, en mars 2014.
Le Conseil Municipal approuve la répartition suivante :
1 délégué : Grayssas, Le Pin, Perville, Saint Cirice,

2 délégués : Auvillar, Bardigues, Castelsagrat, Clermont Soubiran, Donzac, Dunes, Espalais, Gasques, Golfech, Goudourville, Lamagistère, Malause, Mansonville, Merles, Montjoi, Pommevic, Saint Antoine, Saint Clair, Saint loup, Saint Michel, Saint Paul d'Espis, Saint Vincent l'Espinasse, Sistels, Valence d'Agen,

SUBVENTION ALLOUÉE A M. Jean AMIAUD POUR LA RÉFECTION DE LA FACADE DE SON HABITATION :

Un dossier a été déposé par M. Jean AMIAUD pour son habitation sise 4, Boulevard de Pintois.
Une aide d'un montant de 379 € lui est allouée.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le prochain recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

BOURSES DEPARTEMENTALES

Votre enfant est scolarisé dans une classe de la 6ème à la 3ème
Votre enfant est titulaire d'une bourse de l'Education nationale au taux 2 ou 3
Votre enfant est externe ou demi-pensionnaire (boursier)
Votre enfant est interne (boursier ou non boursier)
Vous pouvez bénéficier d'une bourse départementale de collège.
Les imprimés sont à retirer en mairie et devront être retournés au Conseil Général de Tarn et Garonne avant le 13 Décembre 2013.

L'homme, l'énergie et l'environement

L'homme au fil des siècles

Au tout début, l'homme ne pouvait compter que sur sa force musculaire. Il a ensuite utilisé l'énergie du bois, des animaux, du vent (énergie éolienne), de l'eau (énergie hydraulique), du soleil (énergie solaire). Il a ensuite découvert le charbon, le gaz et le pétrole (énergie fossile), et enfin l'énergie du noyau des atomes (énergie nucléaire de fission) en cassant un noyau lourd en deux. Le prochain grand défi sera de domestiquer l'énergie nucléaire de fusion (union de deux noyaux légers) qui a lieu depuis plus de 4 milliards d'années sur le soleil. C'est le projet international ITER à Cadarache (Bouches-du-Rhône).
Pendant que la population mondiale passait de 1 milliard en 1800 à un peu plus de 7 milliards aujourd'hui, celle de la France passait de 27 millions en 1800 à 66 millions aujourd'hui.

Qu'est-ce que l'énergie, exactement ?

C'est l'électricité, le plein de carburant, le remplissage de la cuve à fioul, de gaz ou la livraison de bois de chauffage. Et puis on va dire que l'on a fait le tour du sujet. Pas du tout, l'énergie est le sang de notre société industrielle. Voitures, avions, frigos, ascenseurs, pompes, chaudières, presses à emboutir, tracteurs, élévateurs, pelleteuses, convoyeurs, grues, machines, téléphones, ordinateurs, imprimantes ont besoin d'énergies. Sans énergie à profusion, il n'y aurait aujourd'hui ni pouvoir d'achat multiplié par 50 en 150 ans, ni baisse du temps travaillé (retraites, études, vacances, semaine de 35 heures…), ni aliments à profusion en toute saison, ni mobilité pour tous… ni une espérance de vie passée de 25 à 80 ans en 2 siècles. L'énergie n'est rien d'autre que l'unité de compte de la transformation du monde qui nous entoure.

Quelles sont les unités de l'énergie ?

Le Joule (J) est l'unité légale. Pour imager, un Joule correspond au soulèvement d'une masse de 100g de 1 m.
La calorie (1 cal = 4.18 J) est la chaleur à fournir à 1g d'eau pour l'élever de 1 degré Celsius. La valeur énergétique de chaque produit alimentaire est exprimée en kcal mais aussi en kJ.
Le kWh (égal à 3600 kJ) est l'unité d'énergie facturée par votre fournisseur d'électricité. C'est l'énergie communément employée.
La TEP est la tonne équivalent pétrole. Elle correspond au pouvoir calorifique moyen d'une tonne de pétrole (1 TEP = 11600 kWh)

Relation entre énergie et puissance ?

La confusion est souvent faite. L'énergie est la surface d'un rectangle dont les cotés sont la puissance et le temps.

Energie = puissance x temps

L'unité légale de puissance est le Watt (W). L'unité légale du temps est la seconde (s). Une machine d'une puissance de 1W aura fourni une énergie de 1 J au bout d'une seconde. Ces unités sont trop petites dans la vie de tous les jours.

1 watt-heure (Wh) = 3 600 J
1 kilowatt-heure (kWh) = 1 000 Wh
1 mégawatt-heure (MWh) = 1 000 kWh
1 gigawatt-heure (GWh) = 1 000 MWh
1 térawatt-heure (TWh) = 1 000 GWh

Quelques ordres de grandeurs de puissance

L'homme développe 100W. C'est pour cette raison, qu'il fait chaud dans une salle des fêtes au bout d'un certain temps. Le coureur cycliste professionnel développe 350 W voire 500 W dans le franchissement des cols. Le cheval en moyenne sur une journée de travail développe 750 W. Les premiers moulins à eau (1000W) comparés aux premiers moulins à vent (3000W au moins). La prise électrique de 16A sous 230V peut fournir 3500 W sur un temps infini soit l'équivalent de 5 chevaux dans votre salon. L'éolienne développe 2 à 3 MW (2000 à 3000 kW) sur terre (4 à 6 MW en mer) mais uniquement quand il y a du vent soit 24% du temps en moyenne. 21 m2 de cellules photovoltaïques installées à Auvillar sur un toit, orienté sud-ouest, va produire 2577 kWh par an soit un revenu de 841€ (source EDFENR).
Un réacteur nucléaire développe 900 à 1600 MW d'électricité (2 x 1300 MW pour Golfech) durant 75% du temps. Son rendement est de 33% environ (loi de Carnot) ; ce qui veut dire, qu'il y a deux fois plus de puissance dans le panache que dans les fils qui partent sur le réseau 400 kV. Dans certains pays, cette énergie perdue est utilisée pour le chauffage urbain ou pour le chauffage des serres. A Golfech, on en utilise une petite partie pour chauffer l'eau de la piscine municipale. Pour l'anecdote, dernièrement, un écologiste pensait dans une discussion avec un expert, que M. Carnot était un député et que sa loi pouvait donc être abolie.

Bilan 2012 de l'énergie en France

La consommation finale d'énergie en France est de loin dominée par le pétrole (41,8%) devant l'électricité (24,4%), le gaz (20,8%), les énergies renouvelables hors électricité (9,7%) et le charbon (3,4%).
La consommation finale par habitant est de 2.56 TEP soit environ 30 000 kWh.
La consommation par secteur est :

44% pour le bâtiment résidentiel et tertiaire, (42% en 1973)
32% pour le transport, (19% en 1973)
21% dans l'industrie, (36% en 1973)
3% dans l'agriculture.

De plus le bâtiment représente 19% des émissions de gaz à effet de serre du pays.
Au sein des bâtiments, le chauffage constitue la principale dépense énergétique. Il représente 65% de l'énergie finale consommée dans les résidences principales. Le gaz arrive en tête avec 41%, fuel : 22%, bois : 17%, électricité : 15%.
L'électricité en France
Le mix électrique français est composé à :
75 % d'énergie nucléaire
15 % d'énergies renouvelables dont 12% d'hydraulique et 3% d'autre renouvelable dont l'éolien.
Soit un total de 90 % d'énergies non fossiles et non émettrices de CO2 (gaz carbonique à effet de serre).
10% d'énergie thermique d'origine fossile et émettrice de CO2, dont 4% de charbon, 5% de gaz et 1% de fuel
Le coût complet de l'électricité produite varie en fonction du type d'énergie et de la nature des installations, des efforts d'innovation engagés, de la maintenance, du coût des matières premières…
Les différents coûts de production d'un kWh d'électricité en France sont les suivants. (source : Commission de Régulation de l'Energie et cour des comptes)
Hydraulique : 1.5 à 2 centime/kWh
Nucléaire : 5 c /kWh
Charbon et gaz : 7 à 10 c/kWh
Eolien terrestre : 8.2 c/kWh
Eolien en mer : plus de 22 c/kWh
Photovoltaïque : 23 c/kWh pour les moyennes installations et 37 c/kWh pour les petites installations ;
La facture d'électricité se décompose :
37.9 % du coût de la production et de la commercialisation
31.7 % du coût du réseau.
30.4 % de taxes (TVA, TCFE, CSPE, CTA)
En août 2013, le prix moyen du kWh TTC domestique, abonnement compris avec kWh heures pleines et heures creuses additionnés est de 13 centimes environ. Ceci vous permet de faire un calcul approximatif de votre consommation en attendant la facture de votre fournisseur.

Quelques conseils !

L'énergie fossile va être épuisée à terme et aura été consommée par l'homme en l'espace de 3 siècles.
Une maison bien isolée !
Une consommation en chauffage et en eau chaude sanitaire supérieure à 15€ par m2 habitable et par an doit pousser à faire un diagnostic thermique lequel proposera des actions pour consommer moins.
avoir un bâtiment étanche ou presque
renforcer l'isolation thermique avec dans l'ordre : combles, fenêtres, parois
ventiler votre intérieur (VMC, Hydroréglable voire double flux afin de ne pas jeter les calories)
Bien prendre conscience que l'on sait construire aujourd'hui des maisons à énergie positive, c'est-à-dire qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Se rendre sur le site de l'ademe pour voir la totalité des aides financières pour rénover votre logement. Et elles sont nombreuses !
Modifions nos comportements : limitons si possible les déplacements en voiture, participons au covoiturage, choisissons des appareils basse consommation avec la lettre A (ampoule, réfrigérateur, congélateur)

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEIL AUVILLAR

Emotion et convivialité le 27 juin, à la salle des fêtes, pour le dîner de départ de Monsieur Sindou Dosso. A l'issue de son stage de quatre mois au musée de la faïence, la Présidente et les bénévoles de l'AVA l'ont affectueusement remercié d'avoir choisi Auvillar comme sujet d'étude dans le cadre de son master 2 à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne.
Le rapport administratif de bilan de stage - synthèse réaliste de l'état des collections et conseils visionnaires pour la réalisation d'un futur Musée communautaire - a été remis à M. le Maire qui en a apprécié le poids et la pertinence.

M. Dosso était particulièrement ému de nous quitter et a tenu "à remercier l'ensemble de la population d'Auvillar pour l'accueil chaleureux empreint d'humanisme qui lui a été réservé et qui a prévalu durant tout son séjour et pour l'attention particulière accordée à toutes ses sollicitations, ainsi que pour la bienveillance dont il a bénéficié dans ses rapports sociaux et professionnels".
Les classes de CM1 et CM2 avaient, quelques jours auparavant reçu M. Dosso. Son exposé intitulé "LE PATRIMOINE FACTEUR DE SOLIDARITE UNIVERSELLE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE" a beaucoup intéressé les élèves, initiés ce jour-là à la notion de patrimoine immatériel. Bon vent à Sindou Dosso, nouvel Auvillarais de coeur, que nous espérons revoir dans notre cité.

THÉATRE EN BALADE

Théâtre en balade : Une grande réussite
Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle réserve souvent de belles surprises !

C'est ce que le Jacquet a pu constater cette année et plus particulièrement lors de sa halte dans notre belle cité d'Auvillar.
Avec Thiefaine, son éternelle compagne, il a remonté le temps suivi de nombreux pèlerins d'un soir.

Des personnages hauts en couleur ont animé les quartiers de la ville haute et du port pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Des scènes de la vie quotidienne retraçant les vieux métiers, aux rencontres avec d'illustres personnages ayant marqué l'histoire, ce voyage dans le temps fût une nouvelle fois un moment de découverte d'émotion et de partage unique en sor genre.

La chapelle Sainte-Catherine et les scènes des bords du fleuve ont été mises en lumière et en musique cette année. La scénographie a été repensée dans la ville basse pour offrir à nos spectateurs un spectacle de qualité.
Le bilan de fréquentation est particulièrement positif avec au total 665 adultes avec un record de 171 entrées payantes le 20 août. On notera l'annulation d'une représentation au quartier du port pour cause d'alerte orange météo.

L'Office de Tourisme tient à remercier les 60 bénévoles ainsi que les partenaires sans lesquels ces balades ne pourraient exister et perdurer.
Rendez-vous est pris pour le Théâtre en balade 2014 et en attendant de nouvelles surprises : ULTREIA !

VIENS PEINDRE AUVILLAR

Le talent était encore au rendez-vous pour les traditionnels Concours de peinture de ce dernier week-end de Juillet. Le 1er prix "huile" a été attribué à Cathy Rodriguez tandis que dans la catégorie "aquarelle" c'est Jean Guy Dagneau qui a été plébiscité.

Les deux toiles sont exposées à l'office de tourisme. Dans la catégorie amateur, le 1er prix a été accordé à Laetitia Lemonier. En 2014, c'est dans la catégorie « confirmés », qu'elle exprimera son talent.

Tandis que les plus jeunes étaient accueillis à l'atelier enfants, Bruno Riboulot animait un atelier "dessin et graphisme" à partir des textures architecturales du village.

Pour cette 20 ème édition, une vente aux enchères animée par J.J. Dauga a remporté un vif succès auprès des artistes et du public toujours nombreux.

BROCANTE

Les 13 et 14 juillet, la traditionnelle brocante s'est tenue place de la halle, avec ses chineurs et ses adeptes de vieilles dentelles.

CANINE

La Canine a toujours du mordant !!
Comme vous l'avez peut être constaté l'affluence de cette année a été moindre qu'en 2012 qui dans l'histoire fera date. Maigre consolation et signe des temps, la fréquentation touristique est en baisse sensible dans 19 régions de l'hexagone sur 22!!!

Dame"Météo" à notre grand soulagement fut au rendez-vous.
Quelques innovations ont fait leur apparition:
Nouveaux chapiteaux au concept coloré et beaucoup plus pratiques à installer ;
Nouvelle buvette avec distributeur de "Bière Pression" qui a connu un franc succès.
Tables et chaises multicolores aimablement prêtés par nos amis "d'Auvillar en fête" il ne manquait que l'accordéoniste pour une vraie "Guinguette".
Un grand Merci à tous ceux qui nous aident à faire perdurer cette manifestation : institutionnels, sponsors, particuliers sans oublier nos sympathiques bénévoles sans qui rien ne serait possible.
La journée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une bonne table sous les "Arcades" chez "Odette" avec en cuisine notre chef Claude Madaule.
Sur ce, il ne me reste plus qu'a vous dire"A l'an que ben" et d'ici là surtout portez vous bien.
Pour le conseil d'administration
Jacques Tourné

CIGOGNES

Les 14 et 15 août, une vingtaine de cigognes ont choisi Auvillar pour se reposer quelques heures dans leur grand périple vers le sud.

LE CLUB DE L'AGE D'OR

Le jeudi 23 mai, un gendarme de la brigade d'Auvillar est venu nous donner des consignes de sécurité concernant les personnes, mais aussi les habitations et surtout les escroqueries à la carte bancaire!!Le club a été sensible à cette initiative.

Le jeudi 30 mai nous sommes partis visiter la cité de Carcassonne. Malgré le temps maussade nous avons découvert la citadelle et nos aînés n'ont pas hésité a gravir les nombreuses marches du château.Un petit tour de train pour récupérer et admirer ces majestueux remparts, un délicieux cassoulet, ensuite direction Toulouse sur la péniche de la violette, où nous avons dégusté de délicieux produits dérivés de cette fleur.
Retour à Auvillar sous une pluie battante, mais heureux de cette journée!

Le club a reprit ses activités le jeudi 5 septembre.

CONCERT MUSIQUE CONTEMPORAINE

CONCOURS DE PÊCHE

Cette année, le concours de pêche s'est déroulé au port canal à Valence d'Agen. Une vingtaine d'adultes, ainsi qu'une dizaine de jeunes pêcheurs, ont taquiné brêmes, rotengles et gardons. Dans les deux catégories, le sexe « dit » faible a remporté la mise ! Ce que n'a pas manqué de souligner le Président de la Fédération, Claude Déjean lors de la remise des prix!

Un grand merci au président de l'AAPPMA de Valence et aux VNF de nous avoir accueilli en cette belle matinée.

GACHES

Sur le fil...d'après l'ouvrage de Nicolas Gouny

Depuis fin août, on peut admirer et photographier sur la place de la halle, entourant le vieux pin parasol, une oeuvre d'art exécutée en grande partie par le Mini Club des 5/6 ans du centre de vacances et de loisir des Deux Rives de Gâches!

Le tronc de l'arbre est en effet habillé, sans doute pour l'hiver, d'une belle chaussette de laine de toutes les couleurs.
Cette oeuvre, pensée autour du livre de l'artiste Nicolas Gouny, a été réalisée avec les mammies de la résidence Baliverne de Valence d'Agen, qui ont mis tout leur savoir faire de tricoteuses au service des plus petits, encadrés bien sûr par l'équipe des animateurs du centre aéré. Un bel exemple de rapprochement des générations!
Bravo à tous!

UNE BELLE SAISON POUR LA « HALLE AUX GRAINS » !

Vide greniers, des bilans positifs.
Le bilan des deux vide-greniers est largement positif avec plus d'un tiers d'exposants en plus comparé à l'année passée. Celui du 1er dimanche de mai sur la Place du Château sous le soleil, a connu une très bonne affluence. Par contre, celui du 1er dimanche de septembre au Port, aussi sous le soleil de fin d'été, a attiré moins de visiteurs. L'accueil y est apprécié avec un café et viennoiserie. Le succès de cette manifestation en nombre d'exposants s'explique peut être par la distribution de flyers dans les vide-greniers des villages alentour. Par contre, nous n'avons pas encore trouvé la bonne recette pour attirer régulièrement le visiteur.

Repas gourmands, une valeur sûre.
Les trois repas gourmands de la saison – Saint Noé, 13 juillet et 15 août - semblent avoir été appréciés à entendre vos commentaires. Nous faisons en sorte qu'il y ait davantage de choix. C'est pour cette raison que trois nouveaux traiteurs nous ont rejoints cette année : la « cuisine roulante », le « restaurant du Tourisme » et le « restaurant de l'Horloge ». Quant au vin vendu par l'association, le Domaine de Thermes fait aussi son entrée avec le « Chemin de Pierre ». Nous avons aussi pris l'habitude de faire connaître au plus grand nombre la carte proposée par l'ensemble des exposants y compris le stand de la Halle aux grains avec des prix raisonnables. Chacun peut ainsi faire son choix suivant son budget. La difficulté pour tous les exposants est de bien prévoir les quantités. Manifestement, le succès du repas gourmand du 15 août au Port avec plus de 500 convives, a dépassé toutes les prévisions. La Halle aux grains et les exposants vous remercient de votre participation à ces trois soirées.

La fête de la musique, à renouveler.
La grande nouveauté de la saison est la « fête de la musique » sous la Halle, le 21 juin dernier. Pour la première fois à Auvillar, quatre restaurants - le Baladin, l'Horloge, le Petit Palais et le Tourisme - en partenariat avec la Halle aux grains ont organisé la fête de la musique sur la Place de la Halle. L'enjeu était d'assurer la promotion de chaque restaurateur et du village en organisant une fête sympathique avec pour objectif de la rendre pérenne. A entendre les nombreux témoignages spontanés mais aussi recueillis, le public a passé une très bonne soirée, a apprécié la musique au cœur de la Halle (TERRABOA Brasil avec une chanteuse et quatre musiciens), la qualité des mets et les prix bas. Que du bonheur malgré une météo vraiment maussade ! Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

L'association vient en aide aux commerçants.
La Halle aux grains a rencontré en juin, Mme Anne Bordarie, chargée du développement économique local à la CC2R. Le but de la rencontre était de préparer les commerces de proximité d'Auvillar à la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées à réaliser avant le 1er janvier 2015. Ces commerces de proximité sont en première analyse : la boulangerie, le petit casino, le tabac presse, le salon de coiffure, la savonnerie, l'agence immobilière et les restaurants. Le nouveau magasin « trésors du sud » situé rue de l'église est aux normes puisque c'est une création 2013. La CC2R met aussi en place la nouvelle opération sur trois ans 2013/2015 de modernisation du commerce et de l'artisanat.
Dernière information, si vous avez perdu le dépliant de la Halle aux grains distribué cet été, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et contenant l'ensemble des commerçants, artisans, producteurs de la commune sans oublier les exposants permanents et occasionnels de notre marché dominical, il est en libre service à la mairie et à l'OT.

PROGRAMME DES FESTIVITES 4ième TRIMESTRE2013

12/13 octobre
marché des potiers
27 octobre
marché du goût avec châtaignes grillées et produits du marché
29 novembre
loto des écoles
14 décembre
marché de Noël
décembre
loto des chasseurs
22 décembre
marché fermier de noël avec vin chaud, huîtres er chocolats

LA SAISON TOURISTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

Après un printemps chagrin qui a enregistré une diminution de 313 visiteurs, soit une baisse de 4 % par rapport à 2012, les mois de juillet et août ont vu une hausse de 1071 visiteurs soit une augmentation de 9%.
Les estivants n'ont jamais été aussi nombreux à franchir la porte de l'office de tourisme. Nous sommes prêts à accueillir les visiteurs d'automne qui sont souvent nombreux à venir goûter les saveurs de l'arrière saison sur notre territoire.

MUSIQUE ET JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le 15 septembre à l'église St Pierre le Trio Olympes de Gouges.

US AUVILLAR

Les joueurs de l'Union Sportive Auvillaraise ont tiré un trait sur leur saison passée, c'est avec un nouveau bureau et de nouvelles ambitions que se profile la future année sportive. Après quelques années passées, en tant que président Mr Belhaouari a souhaité prendre sa retraite, il restera membre de l'Union Sportive Auvillaraise. Les joueurs et membres du club le remercient pour son implication. Le nouveau bureau est composé de : Mr Zidelmal Djamel, président, accompagné de Mr Milhone Mickael et Mr Bouquignaud Taylor, pour ce qui est du secrétariat. L'aspect trésorerie et finance est attribué à Mr Castagne Fabien et Melle Boutekrabt Monia. Les vétérans seront gérés par Mr Villadieu Laurent.

Dans un premier temps, le club mise sur la petite enfance. L'Union Sportive Auvillaraise propose une nouvelle activité pour les enfants de 3 à 6 ans. Celle-ci sera organisée tous les samedis matin de 10h45 à 11h 45 au stade d'Auvillar à partir du samedi 7 septembre 2013. La philosophie de cette action est centrée sur une pédagogie adaptée à l'enfant où le jeu, le plaisir et l'apprentissage des règles de vie tiennent une place prépondérante. L'objectif est de sensibiliser et d'initier les plus jeunes au football à travers une progression adaptée. Ainsi, dès l'âge de 5 ans, les enfants peuvent débuter par le football à 5 dans la catégorie "U6". Educateurs: Mr Ruiz Guillaume , Mr Ouali Youssef. Veuillez contacter pour cette nouvelle catégorie Mr Zidelmal Djamel 06.47.22.38.11

Pour les autres catégories d'âge de 6 à 19 ans, ils sont invités à participer aux après-midi découvertes, que l'entente du club de foot des 2 rives (Auvillar, Golfech, Gouvourville) leur propose pour découvrir la pratique du football en club :

Date de reprise : le mercredi 4 septembre
Catégorie U6/U7/U9 de 15h à 16h30 au stade de Goudourville, responsable :

Date de reprise : le mercredi 4 septembre
Catégorie U6/U7/U9 de 15h à 16h30 au stade de Goudourville, responsable :
Mr Gay Baptiste, téléphone : 06.27.78.51.77.
Catégorie U11 de 14h30 à 16h 30 au stade de Golfech responsable :
Mr Gelis Thierry, téléphone : 06.48.21.80.40.
Catégorie U13 de 15h à 16h 30 au stade de Golfech responsable : Mr Pertus Fabien téléphone : 06.86.04.72.92.
Catégorie U15/ U17/ U19 les horaires ne sont pas encore définis au stade de Golfech, responsable : Mr Decon Alain téléphone : 06.72.36.34.44

Les équipes seniors de l'Union Sportive Auvillaraise ont repris l'entraînement depuis le mardi 6 aout 2013, au rythme de deux séances par semaine. Les joueurs seront encadrés par un duo d'entraineur Mr Frayssinhes Mathieu et Mr Pigner Jean-Baptiste et un accompagnateur Mr Oueslati Salah. Le déroulement des entrainements aura lieu le mardi à partir de 19 h 15 et le vendredi à 19h 30 au stade d'Auvillar.

Toutes les personnes désirant s'engager en tant que dirigeant, encadrant, joueurs et supporters seront les bienvenues.
Contact pour les inscriptions :
Mr Pigner : 06.50.40.69.06
Mr Frayssinhes Mathieu : 06.66.24.21.06
Administratif:
Mr Castagne Fabien : 07.87.10.07.52
Mr Milhone Mickael 06.87.16.75.22

SPECTACLE « C'EST PAS FACILE »

C'est pas facile de réunir un dresseur de fauves fous et un Monsieur Loyal débordé…C'est pourtant ce qu'a réalisé la compagnie Dubalai Circus sur le parvis de l'église le 20 juillet.

AVENIR DU TABAC PRESSE

Notre village, un des plus beaux de France, risque de perdre un de ses plus anciens commerces. Créée il y a plus de trente ans par Mme Téchiné, cette boutique fut reprise et agrandie par Mme Escudier. Il y a quatorze ans je reprenais le flambeau.
Pourquoi préciser le nombre d'années? Juste pour vous prouver qu'il fait bon vivre dans notre village et que l'on peut y vivre et y travailler. Mais il arrive un moment ou l'âge vous demande d'être raisonnable et qu'il faut passer le relais. Voila pourquoi ce magasin risque de fermer faute de repreneurs pour l'instant.
Pourtant, nous ne manquons pas d'atouts, l'appellation, Classé parmi les plus beaux villages de France, le passage des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, le nombre de touristes en constante augmentation, le riche patrimoine architectural et culturel, sans oublier le bassin de population de la commune et les alentours. Ce magasin est en effet placé sur un axe de circulation important (route de Castelsarrasin, accès à l'autoroute A62)
Pour toutes ces raisons, nous souhaiterions que ce commerce continue à exister. Ainsi, la tradition serait perpétuée et un magasin, essentiel à la vie du village, serait sauvé.
Si, comme nous, vous avez envie de partager, de participer en un mot de vivre dans un village agréable et dynamique; contactez nous et toutes vos propositions seront étudiées avec le plus grand soin.
À très bientôt
Mme Laborie

SEMAINE MUSICALE

Cette année encore, nous avons assisté à une semaine musicale de grande qualité, qui s'est terminée par un impromptu sur le parvis de l'église le samedi 10 août devant un public ravi par les prouesses des musiciens conduits par Hanz Walter Maier.

FLASH INFO

Inscription sur la liste électorale :
L'inscription doit se faire avant le 31/12/2013.
Critères :
Etre français ou européen
Etre âgé au minimum de 18 ans
Etre domicilié sur la commune ou propriétaire et justifier de 5 années des contributions directes communales.
Se présenter en mairie muni :
- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile

Poubelles
Nous vous rappelons que les bacs de récupération des déchets ménagers doivent être placés dans les rues la veille du passage des camions entre 19h et 22h.
Merci de prendre vos dispositions pour qu'ils soient rentrés avant midi le jour du ramassage. Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage est décalé de 24 heures ;
Bac déchets non recyclables : ramassage mercredi matin
Bac déchets recyclables: ramassage lundi matin

Cimetière
Tous les travaux sur les tombes et les caveaux doivent faire l'objet au préalable d'une autorisation municipale

Encombrants
Le premier mercredi de chaque mois les employés municipaux collectent tous vos objets encombrants (sommiers, matelas, frigo…)
Pour cela il suffit d'appeler le secrétariat de mairie au 05.63.39.57.33

Urbanisme
Tous travaux de quelque nature qu'ils soient sont soumis à déclarations à déposer en mairie. (peinture des volets ou des murs, réfection toiture, changement des menuiseries, aménagement des combles …)
Résidence mobile :
Nous rappelons que les résidences mobiles sont interdites sur la commune
Recensement militaire
Tout jeune, fille ou garçon, doit obligatoirement se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.
Pièce à produire : carte d'identité et livret de famille des parents

Travaux sur le seuil N°3 sur la Garonne
Arrêté préfectoral
La circulation des engins nautiques de loisir non motorisés et motorisés est interdite sur la Garonne en amont du seuil N°3, communes d'Auvillar et d'Espalais durant l' abaissement du niveau d'eau nécessaire pour la réalisation des travaux du seuil N° 3, du 4 septembre au 15 octobre 2013
Bibliothèque municipale
La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h-18 et samedi de 10h-12h
Pour tous renseignements contacter Madame Martine LAGARDE au 05.63.29.20.06
Marché potier :
Depuis sa création il y a maintenant 21 ans, les potiers qui le souhaitent peuvent être hébergés chez l'habitant. Cette formule rencontre un vif succès.
Si vous souhaitez héberger un exposant ne pas hésiter à le faire savoir à Viviane à la Mairie.

C'EST LA VIE !

NAISSANCES :
FOUSSAT Nathan né le 15 juin 2013
DELAURIES Chelsy née le 12 juillet 2013
DELAURIES Shanna née le 12 juillet 2013

MARIAGE :
Marion HENRIOT
Et Benoît De la MOTTE de la MOTTE ROUGE le 17 mai 2013

DECES :
GARRIGOU GRANDCHAMP Josiane le 28 Juin 2013 à Agen
CADEOT Germaine le 3 août 2013 à Valence
PALTZ Simone le 28 août à Montauban

Auvillar en Image

Impression PUBLIVER à Golfech